

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site:
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 411 DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Presse Écrite

Le nouveau bureau de l'AGEPI officiellement installé pour «restaurer la légalité»



P.3

Décès d'El-Béchir P.4



Présidentielle du 28 Décembre P.3



Éducation P.4



Edito à vue d'Aigle

Le compte à rebours électoral

Le 28 décembre 2025, les Guinéens se rendront aux urnes pour élire l'homme ou la femme qui aura la charge de présider aux destinées de leur pays les 7 prochaines années. La campagne bat son plein aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Mais le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est que l'on est très loin de la ferveur et de l'engouement qui ont caractérisé les précédentes campagnes présidentielles (2010, 2015, 2020)...

Décrets P.5

Des cadres nommés au ministère de l'Énergie

Veille électorale P.5

Lancement d'une plateforme web par ABLOGUI

Vie de la nation P.2

Guinée, la refondation à l'épreuve du miroir aux Alouettes

Édito à vue d'aigle



Le compte à rebours électoral

Le 28 décembre 2025, les Guinéens se rendront aux urnes pour élire l'homme ou la femme qui aura la charge de présider aux destinées de leur pays les 7 prochaines années. La campagne bat son plein aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Mais le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est que l'on est très loin de la ferveur et de l'engouement qui ont caractérisé les précédentes campagnes présidentielles (2010, 2015, 2020).

Une situation due sans nul doute à l'absence des poids lourds de la scène politique nationale, à savoir le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), l'UFDG de Cellou Dalein Diallo, l'UFR de Sidya Touré, le PEDN de Lansana Kouyaté, le P-DES de Dr Ousmane Kaba. Parallèlement à la campagne menée, avec des fortunes diverses, par les équipes des neuf candidats validés par la Cour suprême (Mamadi Doumbouya, Makalé Camara, Abdoulaye Yéro Baldé, Faya Lansana

Millimouno, Abdoulaye Kourouma, Mohamed Nabé, Ibrahima Abé Sylla, Mohamed Chérif Tounkara, El-hadj Bouna Keïta.), les préparatifs du scrutin, sur le plan administratif, vont bon train. En novembre, il s'est tenu à Conakry un atelier de renforcement de capacités responsables électorales. La DGE a procédé à la remise des chèques aux neuf candidats, conformément à la loi. Elle a également doté les équipes multimédias des candidats en équipements modernes. Des véhicules neufs ont été remis aux délégués de la Direction générale des élections (8 Directions régionales des élections, 33 Directions préfectorales des élections, 13 Directions communales des élections pour la zone spéciale de Conakry. Tout comme la Haute Autorité de la Communication (HAC) qui a reçu de l'Etat 11 véhicules neufs. L'on a débuté l'acheminement du matériel électoral à l'intérieur du pays. Les 16 et 17 décembre, il s'est tenu à Conakry l'atelier de formation des formateurs nationaux des membres du bureau de vote.

Sans surprise, le candidat Mamadi Doumbouya, voit tous les jours le cercle de ses soutiens s'élargir. Les directoires de campagne, au niveau national, régional, préfectoral et sous-préfectoral, ont été mis en place. Les formations politiques, les mouvements et autres associations décidés à accompagner le tombeau d'Alpha Condé ne se comptent plus. De l'avis de tous les observateurs, l'Homme du 5 septembre fait figure de grandissime favori de la présidentielle du 28 décembre 2025 censée marquer le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée.

Au lendemain de leur prise du pouvoir le 5 septembre 2021, Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD avaient promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (président de la transition, CNRD, CNT, Gouvernement) ne devrait se présenter. La suite, on la connaît. Après la validation de la candidature du locataire du Palais Mohammed V à la présidentielle du 28 décembre, les détracteurs du CNRD et de son président n'ont pas tardé à parler de parjure.

Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Photographe: Moustapha Camara

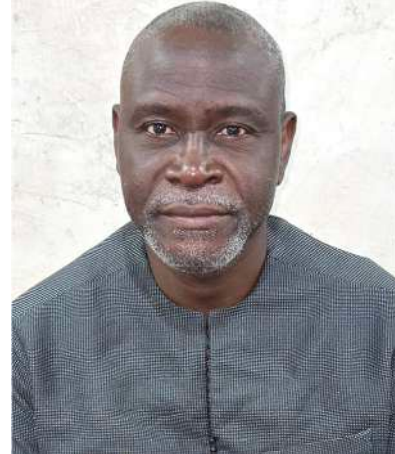
Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Vie de la nation

Refondation à l'épreuve du miroir aux Alouettes

La semaine du 11 au 17 décembre 2025 restera sans doute comme celle d'un paradoxe guinéen poussé à son paroxysme. Alors que le pays s'apprête à franchir des étapes décisives de son calendrier politique, le contraste entre les discours de refondation portés par le sommet de l'État et les pratiques de «bas étage» observées dans certains corps intermédiaires n'a jamais été aussi saisissant.



1- Le symbole de l'AGEPI : Une presse en quête de propreté

Le jeudi 11 décembre marquait une lueur d'espoir avec l'installation officielle de Mamadou Aliou Diakité à la tête de l'AGEPI. Un discours d'unité, un appel à la dignité et une promesse de transparence. Mais cet espoir a été immédiatement douché par un acte de sabotage financier sans précédent dans l'histoire de notre presse indépendante.

L'ancienne présidente, dont le mandat appartient désormais au passé, ne s'est pas contentée de résister : elle a frappé au portefeuille de la corporation. En s'emparant d'un chèque de 100 millions GNF octroyé par la DGE pour la couverture de la campagne présidentielle, elle ne vole pas seulement de l'argent ; elle vole la crédibilité de tout un secteur. Pire encore, le projet de distribution de cette manne à un «clan» d'affidés, alors que la secrétaire de l'association cumule cinq mois d'arriérés de salaire et

que le loyer du siège n'est plus payé depuis octobre, est une insulte à la morale sociale.

2- La Sociopolitique : L'ombre de la corruption sur la présidentielle

Sur le plan sociopolitique, l'épisode de la DGE interpelle au-delà du monde des médias. Comment une institution publique peut-elle encore remettre des fonds à une personne dont le mandat est expiré et dont l'illégitimité a été actée par un vote démocratique ? Cette semaine révèle une faille dans la vigilance des institutions. Si la transition prône la rupture, elle doit veiller à ce que les «restes» de l'ancien système ne viennent pas polluer les fonds destinés à la transparence électorale. La stabilité de la Guinée repose sur la confiance des citoyens envers leurs institutions. Si l'on permet à des «agentes de recouvrement» autoproclamées de s'accaparer l'argent public pour financer des clans, c'est tout l'édifice de la refondation qui vacille.

3- Économie : Le poids des impayés et le cynisme de gestion

Économiquement, la situation reste tendue pour le guinéen moyen. L'inflation, bien que contenue par certains indicateurs miniers, frappe de plein fouet le panier de la ménagère. Mais ce qui choque cette semaine, c'est l'économie du «rattrapage» pra-

tiquée par certains patrons de presse.

Prélèver à la source les cotisations des membres pour ne pas payer le loyer (2 500 000 GNF) ni le salaire minimal d'une secrétaire (1 000 000 GNF), tout en courant après des chèques de 100 millions, est une démonstration de cynisme pur. Cette gestion défaillante est le reflet d'une partie de notre secteur privé qui préfère la rente d'État à l'investissement productif.

Conclusion : L'heure de la justice

L'actualité de cette semaine nous place devant une urgence de justice. Le nouveau bureau de l'AGEPI a entamé des procédures légales. Le Procureur de la République est désormais saisi. La réponse de l'appareil judiciaire sera le baromètre de la sincérité de la lutte contre la corruption en Guinée.

Le peuple observe. Les journalistes, sentinelles de la démocratie, attendent que l'ordre soit rétabli dans leur propre maison. Car comme je l'ai souvent écrit : comment demander des comptes aux politiques si notre propre presse est prise en otage par le banditisme financier ?

La Guinée n'a pas besoin de «patrons de rattrapage», elle a besoin de gestionnaires de destinées.

Kéfina Diakité

L'investiture du nouveau Président Mamadou Aliou Diakité L'AGEPI s'engage pour une transparence sans concession

La nouvelle équipe du Bureau Exécutif de l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI), désormais présidée par Mamadou Aliou Diakité, a décidé d'inaugurer une ère de transparence tous azimuts, en s'opposant frontalement aux manœuvres d'opacité de la direction dont le mandat a pris fin en novembre 2025.



Ce jeudi 11 décembre 2025 au siège de l'AGEPI, Mamadou Aliou Diakité a tracé solennellement la voie du renouveau.

Le nouveau Président de l'AGEPI a rappelé la légitimité inébran-

lable de son mandat, issu du congrès électif du 29 novembre 2025, qui a rassemblé 34 éditeurs de journaux.

« Vous avez demandé la transparence et la redevabilité, ce sera

le chemin que l'AGEPI va suivre désormais. L'heure n'est plus aux divisions. J'en appelle solennellement à l'union sacrée de tous les éditeurs pour redorer le blason de la presse écrite en Guinée », a-t-il déclaré.

Cet appel de M. Diakité fixe clairement le cap vers la transparence et l'éthique réclamées par les membres de l'AGEPI. Il a également réitéré l'engagement à une collaboration constructive avec les associations de presse consœurs, le Ministère de l'Information et de la Communication, ainsi que la Haute Autorité de la Communication (HAC).

M. Diakité a révélé que son équipe hérite d'une situation financière déplorable, caractérisée notamment par des arriérés de paiement de salaires et des actes présumés d'abus de confiance et de fraude à la gestion annuelle.

Un audit financier rigoureux sera probablement exigé dans les prochaines semaines par l'équipe de M. Diakité, qui affirme ne tolérer aucune exception face à cette réalité.

Samuel Demba. D

Presse Écrite

Le nouveau bureau de l'AGEPI officiellement installé pour « restaurer la légalité »

Le paysage médiatique guinéen amorce un tournant décisif. Après des semaines de tensions internes, l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI) a franchi une étape majeure vers la normalisation. Suite au congrès électif du 29 novembre dernier, le nouveau Bureau Exécutif, porté par une large majorité d'éditeurs, a pris ses fonctions avec une mission claire : mettre fin à l'opacité et rétablir la dignité de la presse écrite.



Un congrès de rupture face au mandat expiré

L'élection, qui s'est tenue en présence de trente-quatre (34) représentants d'organes de presse, ne s'est pas seulement limitée à un renouvellement de cadres ; elle a agi comme un acte de légitime défense institutionnelle. Alors que l'ancienne présidente, Aminata Camara, dont le mandat est officiellement expiré depuis le 23 novembre 2025, tentait une prorogation unilatérale en fixant un congrès lointain au 16 janvier 2026, la base souveraine a décidé de reprendre son destin en main.

Désormais, c'est Mamadou Aliou Diakité, administrateur de l'hebdomadaire "L'Aigle Infos", qui préside aux destinées de l'association. Pour les membres du nouveau bureau, il ne s'agit pas d'une «dissidence», mais de la seule équipe légitime répondant au vide juridique créé par l'ancienne direction.

La fin du « mépris des statuts »

Lors de sa première prise de parole officielle, le nouveau président

a fustigé la gestion de l'équipe sortante :

« Nous avons traversé une période de turbulences, dictée par la décision unilatérale et illégitime d'un bureau sortant de proroger son mandat au mépris de nos statuts. Le vote de novembre 2025 fut la réponse démocratique et légale de l'AGEPI, un acte fondateur visant à garantir la légalité, la continuité et la légitimité de nos actions », a martelé Mamadou Aliou Diakité.

Transparence et refondation : Les maîtres mots

Conscient des défis colossaux qui l'attendent — notamment la gestion des fonds de subvention, le paiement des arriérés de salaires et le règlement des loyers du siège — M. Diakité place son mandat sous le signe de l'éthique.

Rédevabilité : Le président s'engage à rompre avec l'opacité financière (notamment sur les dossiers sensibles comme les fonds du PN-RAVEC).

Union Sacrée : Malgré les clivages, un appel solennel a été lancé à l'ensemble des éditeurs

pour « redorer le blason » d'une presse écrite guinéenne en perte de vitesse.

Coopération Institutionnelle : Le bureau affirme sa volonté de travailler de concert avec la Haute Autorité de la Communication (HAC) et le Ministère de l'Information et de la Communication.

Un combat pour la dignité

« J'accepte ce mandat avec une humilité profonde face à l'ampleur de la tâche. Vous avez demandé la transparence, ce sera notre chemin. Vous avez demandé le respect des droits de chacun, ce sera notre boussole », a conclu l'administrateur de "L'Aigle Infos".

L'installation de ce bureau marque la fin d'une ère de « journalisme par procuration » et de « patronat de rattrapage ». Le défi est désormais de transformer ces promesses en actes concrets pour prouver aux partenaires institutionnels que l'AGEPI est redevenue une institution sérieuse, responsable et digne de confiance.

Ce qu'il faut retenir de ce changement :

Légalité : Un mandat expiré depuis le 23 novembre.

Chiffres : 34 éditeurs ont validé le nouveau bureau.

Urgence : Rétablir la transparence financière et payer les 5 mois d'arriérés de la secrétaire.

FOCUS : Qui est Mamadou Aliou Diakité, le nouveau visage de l'AGEPI ?

Loin d'être un « arriviste » comme

tendent de le dépeindre ses détracteurs, le nouveau président de l'AGEPI est un pur produit de la rigueur administrative et de l'économie de la presse. Son parcours, marqué par une ascension au mérite, fait de lui un profil atypique et solide pour conduire la refondation de l'association.

1. Un Expert des chiffres et de la gestion

Comptable de formation, Mamadou Aliou Diakité s'est distingué dès le début de sa carrière en sortant major du concours de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). Cependant, il choisit le secteur privé et intègre le prestigieux Hôtel Camayenne (Groupe SABENA).

Il y gravit tous les échelons par sa discipline : de valet de chambre (un poste accepté par humilité pour apprendre la base) à Contrôleur du coffre-fort de l'hôtel. À ce poste stratégique, il a notamment supervisé et formé des stagiaires internationaux, prouvant sa capacité de management et sa probité.

2. Un pionnier de l'économie de la presse

Son entrée dans le monde des médias ne se fait pas par la petite porte. Au sein du Groupe L'Indépendant, sous la direction rigoureuse de M. Aboubacar Sylla, il cumule les fonctions de Directeur Administratif, Financier, Commercial et Comptable.

Surtout, il fut le maître d'œuvre de la distribution à une époque où ce secteur était l'artère vitale de la presse. En 1999, face aux persécutions politiques contre son groupe de presse, il est resté le dernier rempart, assurant seul la présence des titres en kiosque. Cette résilience lui confère aujourd'hui une légitimité historique auprès des anciens comme des nouveaux éditeurs.

3. Un Administrateur adoubé par la HAC

Aujourd'hui administrateur général du journal «L'Aigle Infos», son organe de presse est cité en exemple pour son professionnalisme. Lors du dernier recensement de la Haute Autorité de la Communication (HAC), les locaux et le personnel de son média ont été validés sans réserve, confirmant que le nouveau président n'est pas un «patron de bureau» mais un véritable entrepreneur de presse, disposant d'un siège physique et d'une équipe réelle.

Quelle solution pour sortir de l'impasse ?

Pour que cette transition à l'AGEPI soit un succès total et éviter un blocage prolongé, la solution souhaitable repose sur trois leviers immédiats :

1. L'Intervention de la HAC : En tant qu'arbitre régulateur, la HAC doit officiellement acter le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 novembre pour sécuriser la signature du nouveau bureau auprès des institutions bancaires.

2. L'Audit de Passation : La nomination d'un expert-comptable indépendant pour faire la lumière sur les comptes (PN-RAVEC, Subventions, Arriérés de salaires) afin de décharger le nouveau bureau de toute responsabilité sur la gestion passée.

3. La Médiation Sociale : Un geste immédiat vers le personnel (la secrétaire notamment) pour apurer les arriérés de salaire et relancer la machine administrative de l'association.

L'AGEPI ne peut plus se permettre d'être une «boutique privée». Avec Mamadou Aliou Diakité, elle a l'opportunité de redevenir une institution de référence.

Samuel Demba.D

Présidentielle du 28 décembre La DGE forme les formateurs nationaux des bureaux de vote

Les 16 et 17 décembre 2025, la Direction générale des élections (DGE) a organisé à l'ENAM, un atelier de formation à l'intention des formateurs nationaux des membres des bureaux de vote.



À l'ouverture de la session de formation, la Directrice générale des Élections, Mme Camara Djénabou Touré a insisté sur l'importance stratégique et le caractère hautement sensible de cette formation.

« Il est important que dans la res-

titution de cette formation auprès des formateurs locaux se passe de façon professionnelle. Ces formateurs qui seront au nombre de 1.836 formateurs locaux sur le territoire national, répartis dans les communes urbaines et rurales, et qui vont vous écouter

également, qui recevront de vous toute la procédure de gestion des bureaux de vote et de gestion du scrutin présidentiel. Raison pour laquelle je dis, que c'est un événement important. C'est une activité hautement sensible, et c'est une activité qui doit permettre à ce que l'élection soit encore professionnalisée davantage », dira-t-elle. Et d'ajouter: « Nous avons besoin que la Guinée fasse cette élection dans un climat apaisé, et que les esprits des uns et des autres restent compétitifs, que nous ne travaillions pas dans l'adversité, ni dans la haine, ou que nous soyons des politiciens ou qu'on participe dans une compétition comme si nous étions vraiment des adversaires. C'est vous qui allez donner le flambeau. Chers formateurs, dans la

restitution, pas de message politique, dans la restitution, pas de Parti pris, dans la restitution, pas d'orientation quelconque vers aucun candidat. Restez dans le domaine technique, restez dans le cadre juridique de l'organisation de l'élection présidentielle »

La Directrice générale des Élections a tenu à faire savoir que le cadre normatif des élections a connu des changements majeurs. Aussi a-t-elle invité les formateurs à faire preuve d'écoute, de pédagogie et de patience face aux interrogations des formateurs locaux.

« Ne pensez seulement pas que nous connaissions, parce que le cadre des élections est nouveau, c'est un nouveau cadre normatif qui est mis en place, qui n'est pas encore maîtrisé par le monde. C'est pour cela que je voulais vous exhorter. Lorsque vous allez être dans vos différents lieux d'affectation, de formation, acceptez de donner le temps aux formateurs locaux de poser des questions, d'échanger avec vous, de soulever des préoccupations,

de soulever des incompréhensions, mais surtout d'accepter de les écouter, de répondre. Il n'y a jamais une question bête. Toutes les questions ont leur place, elles sont importantes. Évitez de créer de la frustration, parce que tout le monde n'a pas la chance de pouvoir parler en public. Mais les gens que vous allez avoir comme formateurs locaux, rassurez-les, soyez des simples facilitateurs, permettez à ce que chacun puisse prendre la parole, lorsque les leçons données ou lorsque la matière donnée n'est pas comprise », a indiqué la DGE.

« Nous comptons sur vous. L'écoute pendant ces deux jours, à votre tour, nous vous exigeons de poser toutes les questions d'incompréhension, demander des clarifications, aller au-delà, pour que vous soyez outillés de la façon la plus professionnelle, pour que la restitution soit à également faite de façon professionnelle. », a conclu Mme Camara Djénabou Touré.

Kaba Kankoula

Éducation

Les négociations avec l'intersyndicale de l'Éducation dans l'impasse

Le mardi 16 décembre 2025, les négociations entre le gouvernement et l'intersyndicale de l'éducation se sont poursuivies au ministère du Travail et de la Fonction publique mais elles se sont soldées malheureusement par un constat d'échec.



Pour rappel, les revendications majeures portées par les syndicats sont entre autres: la revalorisation des primes et indemnités (logement et transport), la mise en place ou la revalorisation des primes de fonction pour les hauts cadres et responsables des services déconcentrés du secteur éducatif, ainsi que l'intégration à la fonction publique des enseignants contractuels communaux, y compris ceux de la zone spéciale de Conakry.

Faute d'accord concret, les négociations ont été renvoyées au mois de janvier 2026.

À sa sortie de la rencontre, Michel Pépé Balamou, secrétaire général du Syndicat national de l'éducation (SNE), a confié que la réunion devait permettre d'avancer sur trois points essentiels : les primes et indemnités, les

primes de fonction des cadres de l'éducation et l'engagement à la fonction publique des enseignants contractuels communaux. Et de regretter le fait qu'aucune avancée concrète n'ait été enregistrée.

« Nous avons fait preuve de bonne foi en privilégiant le dialogue, surtout en cette période électorale, en suspendant la grève. Mais le gouvernement est resté sourd à toutes nos préoccupations et n'a apporté aucun début d'exécution aux points soulevés », a-t-il martelé. Et d'ajouter: « Plutôt que de perdre du temps, nous avons choisi de retourner vers la base pour faire un compte rendu détaillé. Il reviendra ensuite aux enseignants de décider de la conduite à suivre »

Michel Pépé Balamou n'a pas

manqué de dénoncer le congé anticipé décrété par les autorités. Pour lui, cela peut être assimilé à une manœuvre visant à affaiblir les moyens de pression des syndicats. « Cette décision démontre clairement la mauvaise foi du gouvernement, qui pense qu'avec un congé anticipé, le syndicat n'aura plus de moyens d'action ».

Parlant de l'argument gouvernemental selon lequel les indemnités de logement et de transport seraient des primes à caractère transversal, le syndicaliste dira ceci: « Certaines primes ont déjà été accordées à des catégories spécifiques d'enseignants. Pourquoi refuser aujourd'hui d'évoluer sur ces indemnités ? Il y a un manque évident de volonté politique... Nous allons consulter nos mandats. Ce que décidera l'Assemblée générale sera appliqué à la lettre » Et de prévenir: « Le jour où nous reprendrons la lutte, personne ne pourra dire que nous sommes de mauvaise foi ou instrumentalisés politiquement. Toute la Guinée est témoin de notre bonne foi »

Kéfina Diakité

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

CRIEF

Renvoi des dossiers Kassory et Dr Diané en janvier 2026

Le mercredi dernier, selon le site Mosaïqueguinée, la Chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) a renvoyé des audiences initialement prévues pour le jeudi 18 décembre 2025.



La juridiction a annoncé que les dossiers concernés seront désormais examinés le jeudi 8 janvier 2026, lors d'audiences qui resteront placées sous la présidence du magistrat Daye Mara.

Parmi les affaires ajournées figure celle impliquant l'ancien Premier ministre, Ibrahima Kassory Fofana. Poursuivi par le ministère public et l'État guinéen, représenté par l'Agent judiciaire de l'État, l'ex-chef du gouvernement est mis en cause pour détournement de deniers publics, enrichissement illicite et blanchiment de capitaux. Les poursuites s'appuient sur les dispositions du Code pénal ainsi que sur la loi n°024 du 17 août 2021 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le dossier de Mohamed Diané a également été renvoyé. L'ancien ministre est poursuivi pour les

mêmes chefs d'accusation par le ministère public et l'État guinéen, sur la base des textes légaux en vigueur.

La Chambre des appels a, par ailleurs, décidé de reporter l'examen de l'affaire opposant le ministère public et la société Electromatic Guinée Sarl à Ali Jichi. Ce dernier est poursuivi pour abus de confiance, abus de biens sociaux, vol et complicité. Il comparaît libre.

Enfin, l'affaire concernant Amadou Tafsir Sow, poursuivi pour vol, abus de confiance et blanchiment de capitaux à la suite d'une plainte du ministère public et de Sadou Barry, a elle aussi été renvoyée. Le prévenu reste, lui aussi, en liberté dans l'attente de la reprise des audiences, apprend-on du site Mosaïqueguinée.com.

Mamadou Oury

Décès de El-Béchir

Abouabacr Sakho rend hommage à un frère, un ami, un pilier de la presse guinéenne. Aboubacar Sakho est expert en communication. Il a tenu à rendre hommage à El Bechir qui vient de nous quitter.

Ce mercredi 17 décembre 2025 restera gravé dans nos mémoires comme une date sombre pour le journalisme guinéen et pour tous ceux qui ont eu la chance de connaître El Bechir Diallo. C'est mon frère et confrère, Aliou Barry, qui m'a appelé pour m'annoncer cette tragique nouvelle. Le choc fut immédiat, et le poids de la perte presque insupportable. Immédiatement, j'ai contacté un compatriote vivant à Dakar, connu sous le pseudonyme de Binany, qui m'a confirmé que notre frère El Bechir Diallo était décédé ce même jour à Keur Massar, au Sénégal.



À peine l'information connue, j'ai contacté l'ancien ministre Tibou Kamara, sous l'impulsion duquel le journal L'Observateur a vu le jour et qui nous a réunis. Lui aussi est resté sans voix, partagé entre l'incrédulité et la douleur. Cette perte frappe non seulement notre confrérie, mais aussi tous ceux qui croient à la liberté d'ex-

pression et à l'indépendance de la presse dans notre pays.

El Bechir Diallo n'était pas seulement un journaliste accompli ; il était le fils d'un commandant de gendarmerie de Kindia, connu pour son intégrité et sa rigueur, et surnommé « Dit la vérité ». Ces valeurs, il les a héritées et por-

tées tout au long de sa vie professionnelle. Intègre, rigoureux et passionné par son métier, il a toujours su conjuguer honnêteté et excellence, qualités qui ont fait de lui un guide et un mentor pour toute une génération de journalistes.

Appartenant à la première génération de journalistes de la presse indépendante guinéenne, El Bechir a contribué à façonner des rédactions emblématiques telles que L'Indépendant et La Lance-Lynx, avant de rejoindre L'Observateur. Là, on le surnommait « Couteux », non par mépris, mais parce qu'il savait aiguïser nos articles et pousser nos analyses jusqu'à la précision. Bilingue, il maîtrisait parfaitement le français et l'anglais, et cette compétence

lui a permis de tisser des liens avec le journalisme international et d'enrichir notre presse nationale.

Mais El Bechir Diallo n'était pas seulement un rédacteur exigeant ; il était également un éducateur. Il a enseigné à l'Université Libre de Bruxelles, partageant son savoir, sa rigueur et sa passion avec de jeunes étudiants, avant de regagner la Guinée pour s'engager pleinement dans le combat pour la liberté des ondes et l'indépendance des médias. Son retour n'a pas été motivé par la gloire, mais par la conviction profonde que la presse devait être libre, responsable et garante de la vérité pour le peuple guinéen.

Ce combat, il l'a mené aux côtés d'autres grands noms du journalisme guinéen tels que Biram Sacko, Jean-Baptiste Kourouma et Siaka Kouyaté. Mais El Bechir avait ce supplément d'âme, ce courage tranquille qui faisait de lui un frère et un ami fidèle. Il savait écouter, guider et corriger sans jamais décourager. Il incarnait l'esprit de confraternité et de solidarité qui est au cœur de notre métier.

Aujourd'hui, en rendant hommage à El Bechir Diallo, nous ne pleurons pas seulement la disparition d'un journaliste ; nous

celebrons la vie d'un homme qui a consacré son existence à la défense de la vérité et à l'enracinement de la liberté de la presse dans notre pays. Son engagement a ouvert des portes et inspiré des générations entières. Son passage parmi nous laisse un héritage précieux que nous devons continuer à faire vivre.

Cher frère, cher ami, repose en paix. Ton combat pour la vérité, ton amour pour la Guinée et ton dévouement à la presse indépendante demeureront gravés dans nos mémoires et dans celles de tous ceux qui croient en une Afrique libre et éclairée. Nous nous souviendrons de toi comme d'un combattant infatigable, d'un guide éclairé et d'un ami fidèle. Ta vie n'aura pas été vaine, et ton exemple continuera de nous inspirer chaque jour.

El Bechir Diallo, ton souvenir restera vivant dans le cœur de tous ceux qui t'ont connu et aimé. Ta plume, ton courage et ton intégrité continueront d'éclairer le chemin des journalistes de Guinée et d'ailleurs. Merci pour tout, cher frère. Que la terre te soit légère et que la paix t'accompagne pour l'éternité.» a écrit Aboubacar SAKHO, Expert en communication.

Mamadou Oury

Décrets

Des cadres nommés au ministère de l'Énergie

Le Président de la Transition, Mamadi Doumbouya, vient de procéder à la nomination de plusieurs cadres au ministère de l'Énergie. Nous vous proposons ci-dessous la liste des cadres promus.



Inspecteur général : Lancinet Nakouda Diakité, précédemment Inspecteur général au Ministère de l'énergie, de l'hydraulique et des hydrocarbures ;

Inspectrice générale Adjointe : Rouguiatou Barry, précédemment Cheffe de service statistiques et base de données du Bureau de stratégie et de développement au Ministère de l'énergie, de l'hydraulique et des hydrocarbures ;

Directeur Général du Bureau de

stratégie et de développement : Joachim Haba, précédemment Directeur général adjoint du Bureau de stratégie et de développement du Ministère de l'énergie, de l'hydraulique et des hydrocarbures ;

Directrice générale adjointe du Bureau de stratégie et de développement : Tiguidanké Dabo, précédemment Cheffe de Service planification, suivi et évaluation au Bureau de stratégie et de développement du Ministère des

mines et de la géologie ;

Directeur national des énergies conventionnelles : Mambi Doumbouya, précédemment Directeur national de l'énergie au Ministère de l'énergie, de l'hydraulique et des hydrocarbures ;

Directeur national adjoint des énergies conventionnelles : Abdourahamane Kéïta, précédemment Directeur général adjoint de l'Agence guinéenne de l'électrification Rurale (AGER) ;

Directeur national des énergies renouvelables : Salifou Camara, précédemment Directeur national adjoint de l'énergie au Ministère de l'énergie, de l'hydraulique et des hydrocarbures ;

Directeur national adjoint des énergies renouvelables : Amadou Koulibaly, Ingénieur mécanicien spécialiste en sources d'énergie renouvelable ;

Directeur général de l'Agence de la maîtrise de l'énergie : Abdoulaye Koné, précédemment Directeur général adjoint chargé de l'amélioration et de l'efficacité de l'EDG (Électricité de Guinée) ;

Directeur général adjoint de l'Agence de la maîtrise de l'énergie : Cellou Barry, Ingénieur en système d'information décisionnel, précédemment Secrétaire général adjoint de la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat de Guinée (CCIAG) ;

Directrice générale de l'Agence nationale des énergies renouvelables : Challou Yolande Coll, précédemment Directrice générale adjointe de l'Agence de promotion des investissements privés (APIP-Guinée).

Directeur adjoint de l'Agence nationale des énergies renouvelables : Almamy Ali Diawara, Ingénieur de conversion d'énergie,

précédemment Chef de département de la gestion énergétique à AQODIS RENO en France.

Directeur général de l'Agence guinéenne de l'électrification rurale (AGER) : Moussa Condé ;

Directeur général adjoint de l'Agence guinéenne de l'électrification rurale (AGER) : Amara Bangoura, Ingénieur géologue ;

Directeur général de l'électricité de Guinée (EDG) : Gandho Barry ;

Directeur général adjoint chargé de l'exploitation de l'électricité de Guinée (EDG) : N'Faly Diaby ;

Directeur général adjoint chargé de l'amélioration et de l'efficacité de l'électricité de Guinée (EDG) : Mamoudouba M'Mah Camara ;

Directeur général adjoint de la Société de gestion et d'exploitation (SOGEPIT) : Amadou Diallo.

Mamadou Oury



Guinée-Bissau

La femme d'Umaro Sissoco Embalo mise en examen au Portugal

La femme du président bissau-guinéen déchu, Umaro Sissoco Embalo, a été mise en examen au Portugal pour soupçons de contrebande et blanchiment de capitaux, a annoncé mardi 16 décembre la police judiciaire portugaise. Dinisia Reis Embalo était arrivée à Lisbonne le week-end dernier avec un autre passager qui avait été arrêté dimanche 14 décembre pour les mêmes motifs.



La mise en examen a été annoncée mardi 16 décembre dans la soirée par la police judiciaire portugaise. Tout est parti d'une dénonciation anonyme qui concernait un autre passager d'un jet privé en provenance de Bissau. Il s'appelle Tito Fernandes et il est le chef de protocole du président renversé Umaro Sissoco Embalo. Il transportait cinq millions d'euros en espèces et il est soupçonné par la police de contrebande et blanchiment de capitaux. Tito Fernandes a été arrêté à l'arrivée du vol à l'aéroport militaire de Lisbonne mais remis en liberté depuis. L'argent a été saisi.

La mise en examen de Dinisia Reis Embalo est liée à cette arrestation, selon la police judiciaire portugaise. L'ex-première dame était dans le même avion, qui avait pour desti-

nation finale Dubaï, selon l'agence de presse portugaise Lusa. Après le coup d'État, le président déchu de son côté a trouvé refuge à Dakar puis à Brazzaville. Selon plusieurs sources, il serait aujourd'hui au Maroc.

Ce coup de filet est salué par plusieurs organisations de la société civile, comme le Frente Popular. Son coordonnateur Armando Lona dénonce « un régime au service du crime organisé », et estime que cette mise en examen envoie un signal fort à l'opinion publique.

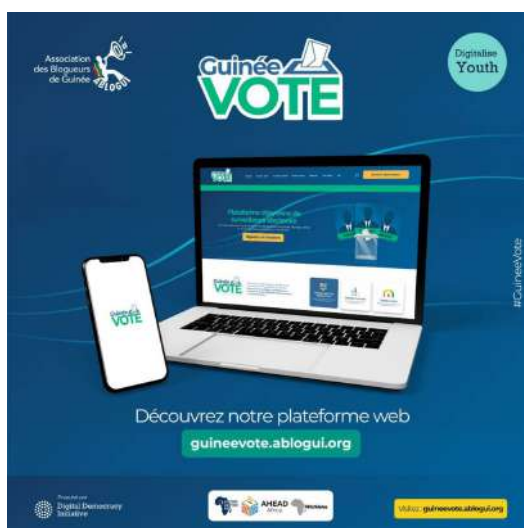
RFI



Veille électorale

Lancement d'une plateforme web par ABLOGUI

Le lundi 15 décembre, l'Association des blogueurs de Guinée (ABLOGUI) a procédé à son siège, au lancement de sa plateforme web participative de veille électorale, GuinéeVote. Objectif: renforcer l'accès des Guinéens à une information électorale fiable, neutre et accessible, en amont de la présidentielle du 28 décembre.



À la faveur de la conférence de presse qu'il a animée à cette occasion, le président de l'ABLOGUI, Baro Condé, a indiqué que GuinéeVote a été créé en 2015, pour encourager le suivi citoyen des processus électoraux et de lutter contre la désinformation.

Il a annoncé plusieurs innovations numériques qui auraient été intégrées dans cette nouvelle version, selon M. Baro Condé. L'outil phare est l'agent conversationnel électoral baptisé ABLO, accessible 24h/24.

« Il s'agit d'un chatbot qui permet à tout citoyen d'accéder à l'information électorale à tout moment en posant des questions sur ses droits, les règles du vote et le processus électoral », a précisé le président de l'ABLOGUI.

Selon lui, la plateforme se structure autour des sections comme Élection Monitor; Tension Radar; Désinfox; Actualités et Ressources

La Tension Radar est un outil spécifiquement conçu pour indiquer les zones à risque et celles qui ne le sont pas, afin de faciliter les déplacements des observateurs électoraux et des citoyens en toute sérénité.

L'Élection Monitor, pour sa part, constitue le dispositif de remontée instantanée des incidents observés le jour du scrutin. À l'en croire, ces données seront analysées et vérifiées avant leur publication.

À noter qu'ABLOGUI s'appuiera sur un dispositif d'e-observation composé de 100 jeunes bénévoles déployés sur l'ensemble du

territoire national.

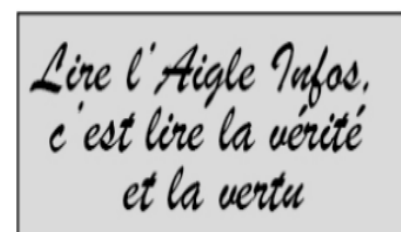
« Ces jeunes vont contribuer à renforcer la transparence du processus électoral en remontant les données de manière instantanée »

GuinéeVote propose également un comparateur de programmes électoraux inédit.

« Ce comparateur permet aux citoyens de confronter les projets de société des candidats afin d'éviter un vote fondé sur l'appartenance ethnique ou communautaire », explique-t-il.

La plateforme dit avoir reçu les programmes et les projets de société de trois formations politiques ayant présenté des candidats: le FRONDEG de Yero Baldé, le BL de Dr Faya Millimono et la GMD de Mamadi Doumbouya. À propos du financement de sa structure, Baro Condé martèle que GuinéeVote n'a pas bénéficié de financement direct pour le déploiement des observateurs, tout en soulignant que leur dynamique repose plutôt sur le bénévolat et les compétences internes de l'association.

Kaba Kankoula



Crise de la viande à Conakry

Des mesures annoncées par le gouvernement

Depuis plusieurs jours, apprend-on du site *Africaguinee.com*, le marché de la viande à Conakry est paralysé par un débrayage des acteurs de la filière bovine, entraînant une pénurie qui affecte durement les restaurateurs et les ménages. Face à cette situation préoccupante, le gouvernement guinéen se veut rassurant et annonce une série de mesures visant un retour rapide à la normale.



Interrogée le mercredi 17 décembre 2025, par le site d'information, Mme Halimatou Sirandou Diallo, secrétaire générale du ministère de l'Élevage, est revenue sur les causes profondes de cette grève observée chez les marchands de bétail et les bouchers. Selon elle, le mouvement trouve son origine dans plusieurs préoccupations exprimées par les acteurs de la filière bétail-viande, notamment les difficultés liées à la circulation des animaux.

« Les problèmes se posent surtout lors des opérations de transport et d'acheminement du bétail vers les principaux centres de consommation », a-t-elle expliqué. À cela s'ajoutent des inquiétudes relatives aux mesures de contrôle de la transhumance transfrontalière, particulièrement dans la préfecture de Lola, zone stratégique pour l'élevage.

Pour les autorités, ces revendications traduisent avant tout un besoin accru de concertation et de dialogue entre l'État et les pro-

fessionnels du secteur, afin de parvenir à des solutions durables, concertées et acceptées par toutes les parties prenantes.

Face à l'urgence, le gouvernement, à travers le ministère de l'Élevage et en étroite collaboration avec la Chambre nationale d'agriculture, a engagé des actions à la fois immédiates et structurelles, selon notre source.

À court terme, des cadres de dialogue ont été ouverts depuis plusieurs jours avec les représentants des marchands de bétail, des bouchers et des transporteurs. Selon la secrétaire générale, l'objectif est de favoriser un climat d'écoute et de compréhension mutuelle, en vue d'aboutir à des solutions consensuelles permettant la reprise normale des activités.

Parallèlement, des mesures structurelles d'envergure sont en cours. Mme Diallo a notamment annoncé l'aménagement de 1 950 hectares d'espaces pastoraux dans

la préfecture de Lola. Ce projet stratégique vise à réduire durablement les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs, grâce à une délimitation claire et sécurisée des zones de pâturage, une gestion rationnelle des ressources pastorales et une meilleure organisation de la transhumance, tant interne que transfrontalière.

« Il s'agit d'une initiative pionnière en République de Guinée, qui s'inscrit pleinement dans la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, en faveur de la transformation du secteur de l'élevage et de la transition d'un élevage extensif traditionnel vers un élevage intensif et structuré », a-t-elle souligné.

Le ministre de l'Élevage, M. Félix Lamah, procédera au lancement officiel de ce projet le vendredi 19 décembre 2025 dans la préfecture de Lola, précisément à Fombadou.

Au nom du ministre de l'Élevage, Mme Halimatou Sirandou Diallo a tenu à rassurer l'ensemble des populations : « La situation est suivie de près par le gouvernement. Toutes les dispositions nécessaires sont prises pour un retour rapide à la normale, dans un esprit de dialogue, de responsabilité et de préservation du pouvoir d'achat des citoyens », a-t-elle affirmé, selon toujours le site *Africaguinee.com*.

Mamadou Oury

Kindia

Les vérités du président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo

À Kindia, le président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Boubacar Yacine Diallo, s'est réjoui du virage positif amorcé par la presse guinéenne. Selon le chef de l'organe de régulation des médias guinéens, la presse se porte mieux qu'avant. Ce, grâce dit-il, à l'opération d'assainissement menée ces derniers temps, rapporte le site *Africaguinee.com*.



« Depuis le lancement de l'opération d'assainissement, la presse guinéenne se porte mieux. Les intrus ont été écartés et les associations professionnelles ont joué pleinement leur rôle. La carte de presse n'est pas facultative : elle est prévue par la loi, avec des procédures claires d'attribution et de retrait. Toute personne qui n'en dispose pas n'a pas droit à l'accès à l'information. Un individu sans carte de presse n'est pas journaliste, mais un simple citoyen. J'invite donc les autorités à refuser l'accès aux manifestations à toute personne non détentrice de cette carte », a lancé M. Diallo, s'exprimant le mardi 16 décembre 2025 à Kindia. Abordant la question des Web TV et des radios en ligne, Boubacar Yacine Diallo a précisé que ces médias ne sont pas encore reconnus par la législation guinéenne. « Les Web TV et les radios en ligne ne sont pas autorisées à ce

stade, faute de reconnaissance juridique. En cas de plainte, c'est la loi sur la cybersécurité qui s'applique, avec des sanctions pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement, contrairement à la loi sur la liberté de la presse. C'est donc à vos risques et périls. Les promoteurs de Web TV sont invités à se conformer à la loi en transformant leurs plateformes en sites internet, lesquels doivent être déclarés auprès du procureur afin d'obtenir un récépissé. Ces sites peuvent diffuser du son et des images, ce qui constitue déjà une avancée notable », a-t-il martelé.

Boubacar Yacine Diallo a également insisté sur l'importance du professionnalisme dans l'exercice du journalisme. : « Par la faute de certains journalistes indisciplinés, nous avons vu des ministres limogés parce que le mensonge a prévalu. Ils ont été accusés à tort de détournement et de corruption, alors que la justice a finalement établi leur innocence. Voilà le mal que peut faire la presse. Heureusement, depuis le lancement de l'opération d'assainissement, la presse se porte mieux. Ceux qui l'avaient infiltrée et infestée se sont retrouvés dehors, et Dieu merci. », rapporte le site *Africaguinee.com*.

Kaba Kankoula

Football

Le PSG s'offre la Coupe intercontinentale contre Flamengo et conclut 2025 en apothéose

Le Paris Saint-Germain, champion d'Europe en titre, a dompté le club brésilien de Flamengo, champion d'Amérique du Sud, en finale de la Coupe intercontinentale (1-1, 2 tirs au but à 1), mercredi 17 décembre 2025 à Al-Rayyan, au Qatar. Grâce notamment à un Matvei Safonov magistral lors de la séance des tirs au but, le club de la capitale française achève une année 2025 grandiose, avec six titres remportés.



L'année 2025 restera bien dans les annales du football en France, et plus particulièrement pour le PSG. En décembre 2024, les Parisiens affichaient un visage bien moins reluisant, après une première partie de saison 2024-2025 en demi-teinte et une campagne européenne très poussive. Depuis, la machine s'est dégrippée, les adversaires ont très souvent plié et les titres se sont accu-

mulés. Un dernier est tombé dans l'escarcelle parisienne du côté du stade Ahmad-ben-Ali, au Qatar, théâtre de la finale de la Coupe intercontinentale.

Qualifié directement pour la finale en sa qualité de vainqueur de la Ligue des champions UEFA, Paris avait face à lui les Brésiliens de Flamengo, vainqueurs de la Copa Libertadores (la compétition majeure d'Amérique du Sud).

« Fla » a gagné sa place pour cette finale en battant d'abord les Mexicains de Cruz Azul, tenants de la Coupe des champions de la Concacaf, puis les Égyptiens du Pyramids FC, vainqueurs cette année de la Ligue des champions de la CAF.

Kvaratskhelia lance Paris, Jorginho lui répond

Confronté à l'absence d'Achraf Hakimi, convalescent et concentré sur son retour pour la CAN 2025 avec le Maroc, aux retours de blessures et à la nécessité de faire tourner son effectif, l'entraîneur parisien Luis Enrique a aligné d'entrée de jeu le gardien russe Matvei Safonov et laissé sur le banc des remplaçants ses flèches offensives Bradley Barcola et le Ballon d'Or Ousmane Dembélé. Des remaniements qui n'ont pas empêché le PSG de prendre le contrôle de la finale. Si un ballon sorti des limites du rectangle vert a privé Fabian Ruiz de l'ouverture du score, Khvicha Kvaratskhelia a été moins mal-

chanceux avant la pause. Agustin Rossi, le gardien de Flamengo, a repoussé dans les pieds du Géorgien une frappe de Désiré Doué. Le n°7 parisien n'a pas laissé passer cette occasion de faire trembler les filets (38e).

En seconde période, une erreur des champions d'Europe a relancé le match. Sur une situation qui semblait sans danger, Marquinhos a fauché Giorgian de Arrascaeta dans la surface de réparation. L'international italien Jorginho, spécialiste des penalties, a fait honneur à sa réputation et trompé Safonov pour ramener Flamengo à égalité (62e).

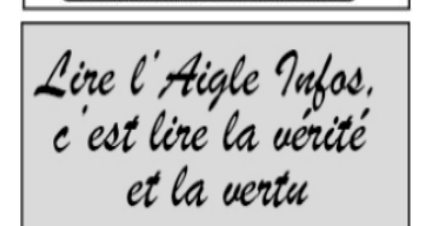
Safonov magistral aux tirs au but, Paris au sommet

Aucune des deux équipes n'a pu faire la différence dans le temps réglementaire. La prolongation a alors commencé entre le PSG et Flamengo. Les Parisiens se sont procuré les meilleures occasions, avec notamment João Neves qui a buté deux fois sur Rossi et une possession de balle toujours nettement à leur avantage. Mais la décision n'a pu se faire dans le jeu, à l'image de ces tentatives non cadrées de Dembélé et de Barcola, ou de cette parade de Rossi devant Nuno Mendes. La muraille dressée par les Brésiliens a tenu bon.

Il a donc fallu en passer par la séance des tirs au but pour déterminer le vainqueur. Un exercice

qui a souri aux Parisiens et à Matvei Safonov. Le Russe, habituel remplaçant de Lucas Chevalier, a été impérial en repoussant quatre tentatives : celles de Saul Niguez, de Pedro, de Leo Pereira et de Luiz Araujo. Côté PSG, seuls Ousmane Dembélé et Bradley Barcola ont échoué. Et c'est ainsi que les Rouge et Bleu l'ont emporté au bout du suspense. Premier vainqueur français de la Coupe intercontinentale, le PSG a bien réalisé une année 2025 quasiparfaits. Paris a remporté successivement le Trophée des champions, le Championnat de France, la Coupe de France, la Ligue des champions UEFA, la Supercoupe de l'UEFA et la Coupe intercontinentale. Seul le nouveau Mondial des clubs lui a échappé, avec une défaite en finale contre Chelsea en juillet.

RFI



Santé

Lancement des travaux de construction du Centre hospitalier régional de Kankan

Selon le site Africaguinee.com, c'est le district de Foussen, situé dans la commune rurale de Karfamoriyah, qui abritera un Centre Hospitalier régional pour la région de Kankan. Il s'inscrit dans le cadre du projet des Hôpitaux Evolutifs Modulaires Industrialisés et Durables, un vision présidentielle qui se traduit en acte.



D'après le site, la cérémonie de lancement des travaux a eu lieu le lundi 15 décembre, en présence de quelques membres du gouvernement, des partenaires techniques et financiers et des habitants de Foussein.

C'est un hôpital ultramoderne qui verra jour, sur une surface d'environ 13.000 m² de plein pied. Ses principaux domaines d'intervention seront la médecine, la chirurgie et l'obstétrique. Le programme et l'architecture reprendront aux critères d'un hôpital moderne, une flexibilité architecturale permettant son évolution ultérieure.

Il sera doté de 200 lits, d'un plateau technique complet. Sa construction permettra de rapprocher les soins spécialisés des populations, de réduire les évacuations sanitaires, de renforcer la souveraineté sanitaire de la Guinée, et de redonner confiance aux citoyens dans leur système

de santé, selon le ministre de la santé et de l'hygiène publique.

Les travaux seront exécutés par le Groupe EIFFAGE. Mamady Traoré, directeur pays de cette société française, a rassuré du respect des consignes prescrites entre elle et le gouvernement guinéen.

« Aujourd'hui, le groupe EIFFAGE offre au ministère de la Santé de la république de Guinée l'assurance d'un savoir-faire technique éprouvé associé à des moyens humains matériels et financiers de tout premier plan pour faire face aux exigences de ce projet. Nous sommes prêts à relever le défi de ce projet », a-t-il promis.

La construction de l'hôpital régional évolutif modulaire, industriel et durable de Kankan, s'inscrit également dans le cadre de la convention de crédit entre la république de Guinée et la France, a rappelé le ministre du Plan et de la coopération internationale. Ismaël Nabé a affirmé que l'acte symbolise un engagement fort de l'État guinéen, celui de rapprocher des services de santé modernes, accessibles et de qualité des populations, où qu'elles se trouvent sur le territoire national. « Cette convention protège également surtout les autres hôpitaux régionaux, identiques à Kindia, Labé et Nzérékoré. C'est une

approche inédite, structurante et équitable, qui couvre les quatre régions naturelles de notre pays. Ce projet a été initié depuis 1992, c'est grâce à l'arrivée du président Mamadi Doumbouya que nous voyons ce projet-là aujourd'hui. Et aussi le financement a été obtenu grâce à sa coopération avec l'État français. L'hôpital régional de Kankan s'inscrit pleinement dans le programme de développement socio-économique durable et responsable Simandou 2040, vision stratégique portée par le président de la république pour transformer durablement la Guinée », a martelé M. Nabé.

Ce moment, selon le ministre de la santé et de l'hygiène publique, n'est pas un simple acte administratif. Il s'agit d'un acte fort de justice sociale, d'un engagement concret de l'État envers ses citoyens, et surtout d'un message clair : la santé du peuple guinéen n'est pas négociable.

« Cette cérémonie marque bien plus qu'un simple début de chantier. Elle consacre une étape majeure dans la transformation structurelle du système de santé guinéen, portée par la vision éclairée du président de la Mamadi Doumbouya, qui a fait de la santé une priorité nationale stratégique, au cœur du Programme SIMANDOU 2040, notamment à travers son Pilier 5 : Santé et

Bien-être », a indiqué Oumar Diouhé Bah.

Le projet HEMID (Hôpitaux évolutifs modulaires industrialisés et durables), ne répond pas à une logique d'improvisation, a poursuivi le ministre.

« Kankan est une région stratégique, un pôle démographique et économique, où se côtoient plusieurs nationalités. Cette région est à la fois une zone d'exploration et d'exploitation minière et espace frontalier avec plusieurs pays. Cette situation entraîne une mobilité humaine intense, des risques sanitaires spécifiques et une pression accrue sur les structures de santé. La construction d'un hôpital régional moderne, doté de personnel qualifié et en nombre suffisant, ainsi que d'équipements médicaux de pointe, constitue donc une réponse adaptée, anticipée et stratégique, tant pour la sécurité sanitaire que pour le développement économique et social de la région », a déclaré le ministre de la santé et de l'hygiène.

Ce centre permettra : de rapprocher les soins spécialisés des populations ; de réduire les évacuations sanitaires ; de renforcer la souveraineté sanitaire de la Guinée ; Et de redonner confiance aux citoyens dans leur système de santé.

« Il répond à une vision nationale structurée, fondée sur l'équité territoriale. Après Kindia et Labé, capitales de régions naturelles stratégiques, Kankan, capitale de la Haute-Guinée, bénéficie aujourd'hui de ce projet majeur. Et Nzérékoré, grande capitale de la

Guinée forestière, suivra dès le 17 décembre prochain », a édifié Dr Oumar Diouhé Bah.

Pour le ministre de la santé, le message du président de la république est clair : « aucune grande région de Guinée ne sera oubliée, aucune population ne sera reléguée, aucun territoire ne sera marginalisé. »

Et de poursuivre : « Il était donc juste, cohérent et politiquement responsable que Kankan bénéficie d'un hôpital régional moderne, à la hauteur de son poids, de son rôle et de son avenir. »

« Il faut le dire avec responsabilité : ce projet n'aurait pas été possible sans un leadership fort, constant et visionnaire au sommet de l'État. Dans un contexte national et international exigeant, le président de la république a fait un choix clair : investir dans la santé, investir dans les infrastructures structurantes ; investir dans l'avenir du peuple guinéen. Aujourd'hui, à Kankan, ce choix devient visible, palpable et concret. Je veux le dire avec force aux populations de Kankan. Cet hôpital est destiné à toutes et à tous. Il ne distingue ni l'origine, ni l'ethnie, ni la croyance, ni l'opinion », a laissé entendre Dr Oumar Diouhé.

Il a dit qu'en lançant les travaux du centre hospitalier régional de Kankan, le gouvernement à travers le ministère de la santé, pose un jalon fort sur le chemin d'une Guinée plus juste, plus solidaire et qui avance vers un avenir meilleur, apprend-on du site Africaguinee.com.

Kaba Kankoula

Témoignages

Après les bombes, la pluie fait des victimes à Gaza et plonge un peu plus les familles dans le chaos

Au moins 16 Palestiniens sont morts dans la bande de Gaza dont trois enfants d'hypothermie depuis le passage de la tempête Byron. Des milliers de familles vivent sous des tentes bricolées avec des bâches en plastique. Israël interdit l'entrée d'abris en dur, destinés aux Palestiniens déplacés. Et la presse internationale ne peut toujours pas entrer à Gaza.



Sur des vidéos largement diffusées sur les réseaux sociaux, les équipes de la Défense civile de Gaza tentent de secourir des Palestiniens encore sous les débris, raconte la correspondante de RFI à Ramallah, Alice Froussard. Cette fois, ce ne sont pas des bombardements mais de fortes pluies qui ont fait s'effondrer des immeubles déjà fortement endommagés. Nooh al-Shagh Nabi est l'un des secouristes. Il se filme sur son compte Instagram : « Il y a des personnes sur lesquelles un mur entier est tombé, sur une tente » Les secours sont malheureusement arrivés trop tard.

Kawkab Ansar, originaire du nord de la ville de Gaza, mais déplacée à l'ouest, vit avec son mari et ses sept enfants dans une tente

complètement délabrée par les intempéries : « Tout est inondé. Tous les matelas sont trempés et on n'a pas d'autre solution. Ma plus jeune fille a un an. Elle n'a même pas de vêtements de rechange. J'ai dû emprunter un pantalon pour qu'elle puisse avoir au moins un vêtement sec ». La famille n'a aucune source de revenus. Pas d'autres solutions pour se procurer des vêtements chauds ou un peu de chauffage. Kawkab le précise : ils ont survécu à deux ans de bombardements. « Où est l'humanité ? », implore-t-elle.

Une crise humanitaire aggravée par les restrictions imposées par Israël

Depuis mercredi 10 décembre, les intempéries liées à la tempête Byron balayent tentes et abris de fortune, aggravant la détresse des habitants dont la quasi-totalité a été déplacée par plus de deux années de guerre. Six personnes ont péri à Bir al-Naja lors de l'effondrement d'une maison, et cinq autres lors de l'effondrement de murs dans des incidents dis-

tingents. Deux corps ont également été retrouvés dans les débris d'une habitation du quartier de Cheikh Radwan, à Gaza-ville. Trois enfants sont morts d'exposition au froid, d'après la même source.

La Défense civile indique avoir reçu plus de 2 500 appels de détresse de personnes déplacées et avertit : le nombre de morts risque de s'alourdir car les pluies abondantes continuent de provoquer l'effondrement d'habitations. Et les températures nocturnes pourraient tomber autour de huit ou neuf degrés. Les organisations internationales humanitaires craignent l'aggravation de la situation humanitaire déjà catastrophique à Gaza.

Mardi matin, dès les premières heures, des familles se sont entraidées, partageant leurs dernières bâches en plastique. Celles-ci manquent. De son côté, Israël continue d'interdire systématiquement l'entrée de tentes ou de logements mobiles en dur destinés aux Palestiniens déplacés.

RFI

Transparence de la présidentielle L'ONASUR doté de 500 tablettes par le PN-RAVEC

L'Organe National Autonome de Supervision des Élections et Référendums (ONASUR) vient d'être doté de 500 tablettes numériques par le Programme National de Recensement Administratif à Vocation d'État Civil (PN-RAVEC). Objectif : garantir la transparence, la neutralité et la crédibilité de la présidentielle du 28 décembre.

C'est le siège du PN-RAVEC qui a servi de cadre mercredi 17 décembre à cette remise qui, faut-il reconnaître, constitue un tournant dans la modernisation du dispositif de contrôle électoral en Guinée.

Dans son intervention de circonstance, le Coordonnateur national du PN-RAVEC, le Général de 2^e section Aboubacar Biro Condé, a déclaré : « Ce geste concourt à la synergie que nous avons instaurée entre les différents organes participant au retour à l'ordre constitutionnel. L'ONASUR assure la surveillance de ce processus, et c'est un honneur de leur remettre ces 500 tablettes durcies, estampillées du logo du PN-RAVEC. Ces outils permettront de collecter et de remonter les informations en temps réel pour crédibiliser un scrutin que nous voulons irréprochable ». Et de souligner que ce matériel traduit la vision du Chef de l'État de consolider la refondation à travers des institutions fortes, mo-

dernes et complémentaires.

Pour sa part, le président de l'ONASUR, Dr Sékou Koureissy Condé, a indiqué que cette interopérabilité entre les instruments de gestion électorale est une innovation majeure.

« Cette dotation va nous permettre de former 500 Guinéens aux mécanismes électoraux : la remontée et la sécurisation des données, ainsi que la célérité dans la collecte et la programmation des résultats. C'est une avancée réelle de la démocratie électorale en Guinée qu'il convient de saluer », dira-t-il.

L'on apprend que les agents de l'ONASUR bénéficieront d'une formation spécifique axée sur trois piliers : la collecte numérique des données directement sur le terrain ; la sécurisation des transmissions d'informations sensibles ; l'optimisation des délais de centralisation des résultats.

Mamadou Oury

L'investiture du nouveau Président

Discours intégral du Président Mamadou Aliou Diakité

Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication, Monsieur le Ministre de l'Information et de la Communication, Messieurs les Présidents et Représentants des Associations de presse amies et consœurs, Chères consœurs et chers confrères éditeurs de presse, Distinguées membres d'institutions et partenaires de l'AGEPI.



C'est avec une émotion profonde et un sens aigu des responsabilités que je me tiens devant vous en ce jour, ici au siège de notre association. Un jour qui est un jalon solennel dans l'histoire de notre association. Nous sommes réunis pour mar-

quer l'installation officielle du nouveau Bureau Exécutif de l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI), une équipe qui a reçu le mandat de l'Assemblée Générale, réunie en Congrès électif le samedi 29 novembre 2025 en

présence de 34 représentants d'éditeurs de journaux. L'installation du nouveau bureau exécutif de l'AGEPI est donc la suite logique de la volonté exprimée par notre Assemblée générale.

Nous avons traversé une période de turbulences, dictée par la décision unilatérale et illégitime d'un bureau sortant de proroger son mandat au mépris de nos statuts. Le vote de novembre 2025 fut la réponse démocratique et légale de l'AGEPI, un acte fondateur visant à garantir la légalité, la continuité et la légitimité de nos actions.

J'accepte donc, avec une fierté légitime mais surtout avec une humilité profonde face à l'ampleur de la tâche, le mandat que vous venez de me confier. Vous avez demandé la transparence et

la rédevabilité, ce sera le chemin que l'AGEPI va suivre désormais. Vous avez demandé le respect des droits de chacun et de tous, cela sera notre boussole.

Chers membres de l'AGEPI, l'heure n'est plus aux divisions. J'en appelle solennellement à l'union sacrée de tous les éditeurs. Notre objectif est commun est de redorer le blason et rehausser l'image de la presse écrite en Guinée. Ensemble, nous allons atteindre cet objectif.

La presse écrite est la mémoire vivante, le garde-fou de la démocratie et le socle de l'information vérifiée et analysée. Nous devons faire face ensemble aux défis du numérique, de la viabilité économique et de la qualité journalistique. Cette refondation passera par la transparence de la gestion, la professionnalisation des membres et l'affirmation de notre indépendance éditoriale.

À nos partenaires institutionnels, notamment la HAC et le Ministère de l'Information et de la communication et à l'ensemble des as-

sociations de presse consœurs, je tiens à réitérer notre engagement indéfectible à poursuivre et à intensifier une collaboration constructive et fructueuse.

Nous sommes conscients que la vitalité de l'écosystème médiatique guinéen repose sur une synergie d'actions et une coopération loyale. Nous travaillerons main dans la main avec vous, non pas par simple convenance, mais dans l'intérêt supérieur de notre cher pays, la République de Guinée. Car une presse indépendante, forte et professionnelle est le meilleur atout pour notre pays. Nous sommes prêts à assumer notre rôle avec responsabilité, éthique et dignité.

Vive la presse Guinéenne ! Vive l'AGEPI dans l'Unité et la Prospérité ! Je vous remercie.



UFDG

Le parti de Cellou Dalein Diallo suspendu de nouveau pour trois mois...

Selon *Africaguinee.com*, c'est une nouvelle qui risque de ne pas plaire au sein de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG). Alors que le parti venait tout juste de reprendre ses activités après une suspension de trois mois, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) annonce la reconduction de cette sanction pour une période de 90 jours.



Dans une lettre du ministre Ibrahima Kalil Condé, transmise au président de l'UFDG le 16 décembre 2025, cette reconduction fait suite aux « manquements persistants non résolus » par le parti de Cellou Dalein Diallo.

Il précise que la Commission d'évaluation a examiné minutieusement les dossiers complémentaires soumis par l'UFDG.

« Il ressort du rapport de ladite Commission qu'en dépit de la coopération dont vous avez fait preuve et des pièces versées au dossier, des manquements substantiels aux textes légaux et réglementaires régissant les partis politiques en République de Guinée demeurent non corrigés à ce jour », a notifié le ministre au président de l'UFDG.

Selon le MATD, « les anomalies persistent au sein de l'UFDG, notamment :

La non-organisation des congrès depuis l'année 2015 ;

L'absence de procès-verbaux électifs aux niveaux déconcentrés ; La substitution irrégulière d'une convention nationale à un congrès statutaire, en violation des textes structurants du parti ; La composition irrégulière des organes de direction, matérialisée par des nominations non conformes ; L'animation d'activités politiques à l'étranger par vos démembrés, en violation de la décision de suspension. En conséquence, je vous notifie par la présente le maintien de la mesure de suspension concernant votre parti politique jusqu'à la satisfaction totale des exigences légales précitées », a ajouté le ministre.

Conformément à l'article 51 de la Loi Organique L/2025/035/CNT portant régime des partis politiques et autres organisations à caractère politique, l'UFDG dispose d'un délai de six mois, à compter du 25 novembre 2025, pour se mettre en conformité intégrale avec les dispositions légales.

« Passé ce délai, et faute de régularisation effective, votre parti s'exposera à la perte de son statut juridique, conformément à la rigueur de la loi », a averti le Général Ibrahima Kalil Condé, apprend-on du site *Africaguinee.com*.

Kéfina Diakité

TPI de Mamou

Un homme condamné à 30 ans de prison ferme pour l'assassinat de son épouse

Le mardi 16 décembre, selon le site *Guineenews*, les audiences criminelles du tribunal de première instance de Mamou se sont poursuivies avec l'examen de deux affaires pénales majeures, dont un crime conjugal ayant profondément marqué l'opinion publique.



Mamadou Gando Barry, 36 ans, marchand, était poursuivi pour assassinat avec préméditation et guet-apens sur son épouse, Fatoumata Binta Diaby. Les faits se sont produits le 19 septembre 2025 dans la sous-préfecture de Dounet.

À la barre, l'accusé a rejeté la qualification de préméditation. Dans ses déclarations, il a accusé son épouse d'infidélité, affirmant qu'elle entretenait des relations avec des jeunes du village. Selon lui, malgré l'implication des parents pour mettre fin à ce comportement, la situation persistait. Il dit avoir été informé que sa femme serait enceinte et avoir demandé à sa belle-sœur de l'accompagner au centre de santé pour un test.

« Entre-temps, j'ai tiré sur ma femme sans me rendre compte de ce que je faisais. Ce n'est que sur la route de la gendarmerie, pendant que j'étais frappé, que j'ai compris la gravité de mon acte », a-t-il déclaré.

Mariama Diaby, sœur cadette de la victime, a livré un témoignage poignant. Elle explique que le jour

du drame, elles étaient de passage à Dounet pour une cérémonie lorsqu'elles ont été appelées par Mamadou Gando Barry à sa boutique.

« Il a demandé à ma sœur si elle était enceinte. Elle a répondu non. Il a proposé de nous donner 200 000 francs guinéens pour aller au centre de santé. J'ai dit que je prendrais l'argent à notre retour. C'est à ce moment que la mère du jeune est intervenue en disant : "Tu es fou ?" J'ai détourné le regard et il a tiré sur le ventre de ma sœur », a-t-elle relaté. Selon elle, l'accusé a ensuite pointé l'arme sur elle et à menacer de leur tuer tous, avant d'être finalement maîtrisé par un jeune du village.

Dans ses réquisitions, le ministère public a requis la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de 30 ans. La défense a plaidé le crime passionnel, évoquant le destin et sollicitant des circonstances atténuantes en raison des enfants du couple.

Le président du tribunal, Mamadou Yaya Sow, a déclaré l'accusé coupable et l'a condamné

à 30 ans de prison ferme, avec une période de sûreté de 20 ans, ainsi qu'au paiement de 150 millions de francs guinéens à titre de dommages et intérêts à la partie civile.

Dans une autre affaire, Alseny Barry, 23 ans, maçon, était poursuivi pour tentative d'assassinat, vol et coups et blessures volontaires. Les faits remontent à l'année 2024, lorsqu'il a tenté de soustraire une moto à l'aide d'un couteau, blessant grièvement un conducteur de taxi-moto.

À l'audience, l'accusé a reconnu les faits mais a d'abord tenté de brouiller la vérité, affirmant qu'il revenait du décès de sa mère à Fougoumba. Il a expliqué avoir été agressé par des taximotards à Madina Scierie et avoir utilisé un couteau trouvé à terre pour se défendre.

Cependant, face aux questions du parquet et de la défense, il s'est rétracté et a finalement admis qu'il tentait de voler la moto, ce qui a conduit à l'agression. Il a sollicité la clémence du tribunal.

Le ministère public avait requis 10 ans de réclusion criminelle. La défense, quant à elle, a évoqué l'état d'ébriété de l'accusé et son statut de délinquant primaire, demandant des circonstances atténuantes.

Dans sa décision, le tribunal a déclaré Alseny Barry non coupable de tentative d'assassinat et de vol, mais coupable de coups et blessures volontaires. Il a été condamné à 2 ans de prison, dont 11 mois ferme et 13 mois assortis de sursis, rapporte le site *Guineenews*.

Mamadou Oury